le cnam
Occitanie

Conservatoire national desarts et métiers

Le bloc de compétences

Que l'on soit en poste ou non, suivre un cursus à temps complet n'est pas toujours évident.

C'est pourquoi les blocs de compétences peuvent être de véritables solutions pour répondre à votre besoin.

Zoom sur le bloc de compétences

Le bloc de compétences est **une partie d'un diplôme**. Il s'agit de **valider un morceau d'une certification ou d'un titre inscrit au RNCP plutôt que sa globalité**. Choisir l'option « blocs de compétences » représente certains avantages :

Vous êtes **libres de réaliser votre parcours de formation par étapes**.
Vous pouvez **certifier vos compétences dans un domaine spécifique sans nécessairement obtenir un diplôme global**mais tout en obtenant une meilleure reconnaissance qu'une formation ponctuelle qui ne conduirait qu'à une simple attestation.
Vous pouvez **mobiliser votre CPF** pour financer votre parcours.

Si vous êtes demandeur d'emploi, vous bénéficiez d'un financement de 90 % du coût total de la formation (bloc de compétences ou diplôme), une fois vos droits CPF déduits. Les 10 % restants peuvent être financés par Pôle emploi ou restent à votre charge.

Besoin d'aide pour retrouver nos formations sur l'application CPF ?

Consultez notre tutoriel dédié :